

170, BOULEVARD DU MONT-PARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

La divulgation par un journal mexicain du rapport confidentiel du "Comité de Coopération pour la Paix au Chili" - cf DIAL D 171 - a provoqué de nombreux remous au Chili.

Deux membres du Comité de Coopération ont démissionné au cours de la dernière semaine de mai: M. Luis Pozo Burdiles, de l'Eglise Baptiste, et M. Helmut Beisiegel, vice-président du Conseil Synodal de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili. Ils voulaient ainsi marquer leur désapprobation envers le Comité de Coopération.

Nous donnons ci-dessous plusieurs textes:

- 1- le communiqué de Mgr Ariztia, après la "fuite" du 15 mai;
- 2- la déclaration du Conseil Synodal de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili, demandant à ses membres de se retirer du Comité de Coopération;
- 3- la déclaration de pasteurs luthériens, solidaires du Comité de Coopération;
- 4- la lettre de soutien à la Junte publiée par des prêtres catholiques.

(Note DIAL - 19/06/74)

1- COMMUNIQUE DE MGR ARIZTIA (16 MAI 1974)

Suite à l'information publiée dans "La Segunda" d'aujourd'hui, 16 mai, et faisant état de la publication par le journal mexicain "Excelsior" d'un Document émanant prétendument du Comité de Coopération pour la Paix au Chili, nous tenons à souligner les points suivants:

- 1) M. Scherer, directeur de "Excelsior", a demandé une interview à Mgr Ariztia ainsi qu'au P. Fernando Salas, lesquels se sont refusés catégoriquement à toute déclaration pour ladite publication.
- 2) Le Comité de Coopération pour la Paix au Chili, par ses responsables, n'a jamais transmis d'informations ou de documents confidentiels, ni à M. Scherer ni à aucun autre journaliste.
- 3) Nous n'avons eu connaissance que de fragments de la publication faite par "Excelsior", et nous croyons y voir des appréciations personnelles élaborées par M. Scherer à partir de sources que nous ignorons et qui sont attribuées au Comité de Coopération pour la Paix au Chili.
- 4) Le Comité de Coopération pour la Paix au Chili, qui est une organisation d'Eglises, n'a jamais eu d'objectifs à caractère politique et de parti. Il s'applique dans son travail à l'assistance spirituelle, sociale et juridique, et ce toujours gratuitement, des personnes qui s'adressent à lui.
- 5) Les activités du Comité de Coopération pour la Paix au Chili, depuis

sa création le 6 octobre 1973, ont été de la connaissance des autorités supérieures du Gouvernement.

Santiago, le 16 mai 1974

(Signé:) Fernando Salas, s.j.,
secrétaire exécutif du Comité de Coopé-
ration pour la Paix au Chili

Fernando Ariztia, évêque,
co-président du Comité de Coopération
pour la Paix au Chili

2- DECLARATION DU CONSEIL SYNODAL DE L'EGLISE EVANGELIQUE LUTHERIENNE
DU CHILI (29 MAI 1974)

Suite aux graves irrégularités qui se sont récemment produites au sein du groupe appelé "Comité de Coopération pour la Paix au Chili", qui sont du domaine public et qui vont de l'irresponsabilité à la malveillance dans une attitude que nous nous refusons à qualifier, le Conseil Synodal de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili déclare publiquement ce qui suit:

- 1) L'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili n'a jamais pris officiellement part aux travaux dudit Comité.
- 2) Si certains membres de notre Eglise lui ont apporté leur collaboration, ils l'ont fait à titre personnel et pour des raisons clairement pastorales.
- 3) En raison des récents événements caractérisés par des indiscretions qui permettent des interprétations et abus concernant les activités déployées par ledit Comité, et qui rendent impossible une collaboration harmonieuse, le Conseil Synodal est tombé d'accord pour demander aux membres de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili de se retirer immédiatement dudit Comité.
- 4- Nous tenons à réaffirmer notre souci de continuer à aider toute personne dans le besoin, sans aucune discrimination.

3- DECLARATION DE PASTEURS LUTHERIENS, SOLIDAIRES DU COMITE (30 MAI)

Suite aux événements provoqués par les informations publiées par le journal "Excelsior" du Mexique, mettant en cause le Comité de Coopération pour la Paix au Chili, par la déclaration publique du Conseil Synodal de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili et par l'interprétation qui en a été faite dans la presse et à la télévision, la grande majorité des pasteurs luthériens, réunis les 29 et 30 mai 1974, se voient dans l'obligation d'apporter publiquement les éclaircissements suivants:

- 1) Des pasteurs luthériens ont, depuis le début, prêté leur collaboration au Comité de Coopération pour la Paix au Chili, et cela au nom de leur vocation pastorale et des exigences de l'Evangile.

2) Bien que l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili n'ait pas collaboré de façon officielle audit Comité, nous rappelons que le Synode extraordinaire de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili, tenu en mars dernier, ainsi que les assemblées générales des diverses communautés luthériennes ont pris connaissance de ces activités et les ont reconnues comme faisant légitimement partie du travail pastoral.

3) Après nous être informés de la meilleure façon possible, nous regrettons la publication, dans notre pays et à l'étranger, d'informations qui sont de nature à troubler les bonnes relations du Comité de Coopération pour la Paix au Chili ainsi que son travail en faveur de la réconciliation au Chili.

4) Quant à la demande faite publiquement par le Conseil Synodal de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Chili invitant les luthériens à se retirer immédiatement dudit Comité, nous, pasteurs qui en faisons partie ou qui lui donnons notre appui, nous affirmons ne pas pouvoir démissionner car il est de la vocation chrétienne de soulager les souffrances et d'oeuvrer pour une réconciliation profonde et effective. C'est pourquoi nous déclarons continuer à apporter notre collaboration au Comité de Coopération pour la Paix au Chili.

(Signé:) Wolfgang Werner, Hermann Nicklas,
Ulrich Wahl, James Savolainen, Stefan Schaller,
Orlando Molina, Axel Becker, Rolando Diaz,
Susan Birkelo, Ricardo Wagner,
Martin Posselt.

4- LETTRE DE SOUTIEN A LA JUNTE ECRITE PAR DES PRÊTRES CATHOLIQUES
(Publiée dans "El Mercurio" du 30 mai 1974)

Messieurs les Membres
de la Junte Gouvernementale,

Face aux événements qui se sont déroulés depuis le 11 septembre dernier, et en accomplissement de l'un de nos devoirs les plus élémentaires de chiliens, de citoyens et de prêtres, nous soussignés venons vous exprimer notre gratitude la plus vive et notre soutien inébranlable pour votre action juste, claire, ferme, hautement patriotique et inspirée par les inaltérables principes chrétiens de base.

Nous savons que la Junte a été l'objet d'interprétations malveillantes et de calomnies de la part d'éléments étrangers indésirables qui n'ont rien à voir avec notre Patrie et qui ont, de surcroît, bénéficié de la complicité de certains exilés, lesquels cherchent surnoisement et à tout prix à nous plonger dans le chaos et dans une guerre civile redoutable et sanglante.

Mais l'ordre prôné, la discipline régnante, le respect de tout citoyen, la sérénité permettant le travail et la production, les étudiants appliqués à l'étude et les professeurs à leurs activités enseignantes, la suppression du libertinage et de la corruption publicitaire, la propreté des murs auparavant marqués de haine et de lutte fratricide, la joie revenue sur les visages, la détection de caches d'armes destinées

à des fins inavouables et réquisitionnées à bon escient, le départ, enfin, de ces dix mille et plus étrangers apatrides avec leurs armes de mercenaires, tout cela est une claire indication que non seulement les Forces Armées sont réellement le dernier rempart qui restait à notre espoir et la garantie la plus sûre qui pouvait exister pour les citoyens; mais aussi qu'elles savent, dans l'honneur et pour notre bien, tenir le serment sacré de fidélité envers la Patrie, ainsi que le confirmera de façon définitive le verdict sans appel de l'Histoire.

Nous sommes sûrs d'être les authentiques interprètes de la plus grande partie du clergé qui aurait aimé pouvoir manifester sa reconnaissance et exprimer son soutien à la Junte dans cette lettre, si les circonstances le leur avaient permis.

En tant que prêtres et citoyens de la République, nous réaffirmons ici que nous sommes indéfectiblement aux côtés de la Junte Gouvernementale, et nous adressons au Très-Haut nos prières les plus ferventes pour que le Seigneur et la Vierge du Carmel, reine et patronne du Chili, inspirent ses actes et ses nobles desseins en vue du bien de tous les citoyens de notre Patrie.

Avec l'expression de notre haute considération et de notre respect, nous vous adressons, Messieurs les Membres de la Junte Gouvernementale, nos salutations cordiales.

(Signé:) J. Pallavicini E.
aumônier militaire en chef

Humberto Montes, Carlos Vega, Ivan Larraín,
Alfonso Peña, Jorge Salcedo, A. Arancibia,
Gastón Salas, Enrique Borrero Labbé,
Gonzalo Silva, Edmundo Rivera, Luis
Gutiérrez, Alfredo Alvarado, Antonio
Duvène, Luis Gallardo, Guillermo Varas,
Francisco Cárdenas, Pedro Muñoz,
José H. de La Cerda, Francisco Salgado,
Alfonso Araya.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)